



Lisses, le 24 octobre 2016

Le Président du S.I.R.E.DO.M.

A

Mesdames, Messieurs les Maires
des communes adhérentes au
SICTOM du Hurepoix

Réf. 084-2016/DG

Chère Collègue, Cher Collègue,

Les deux syndicats opérateurs de traitement des ordures ménagères, SITREVA et SIREDOM, ont décidé d'anticiper en négociant un protocole d'accord, compte tenu de la sortie de dix communes du SICTOM du Hurepoix qui traite leurs ordures ménagères au SITREVA.

Son contenu a été élaboré en concertation entre M. Benoît PETITPREZ, Président du SITREVA, et moi-même.

Ce protocole d'accord permettra d'éviter un risque majeur de fermeture des outils industriels du SITREVA (UVE de Ouarville et Centre de tri de Rambouillet) et une dégradation tarifaire dès 2017 pour les trente-sept communes restantes du SICTOM du Hurepoix.

Cette démarche est une anticipation à une **fusion nécessaire et indispensable** du SICTOM du Hurepoix et du SIREDOM et ce protocole ne pourra s'appliquer que s'il y a fusion entre les deux structures ; elle seule permettra aux administrés des trente-sept communes du SICTOM d'éviter une flambée de leur tarif de traitement.

Cet accord constitue pour le SIREDOM **non pas une obligation mais un acte délibéré de solidarité financière** et pour tous les habitants de nos 177 communes (140 du SIREDOM et 37 du SICTOM) une **opportunité historique** d'harmoniser dès la fusion, **les tarifs et les services** (maillage de déchèteries, implantation de plateformes d'apport volontaire et Chantiers Jeunes dans toutes les communes) sur **un même bassin de vie**.

Aujourd'hui les écarts de tarifs sont très importants et pénalisent les administrés.

- ✓ Est-il normal que le contribuable de Saint-Yon (adhérent au SICTOM du Hurepoix) paie 30% de plus pour le traitement de ses ordures ménagères que celui de son voisin Lardy, (adhérent au SIREDOM) ?
- ✓ Est-il acceptable qu'il en soit de même entre l'administré de Leudeville (rattaché au SICTOM du Hurepoix) et celui de Vert-le-Grand (membre du SIREDOM) ?

En outre, pour les administrés et contribuables des trente-sept communes adhérentes au SICTOM du Hurepoix, l'augmentation du « vide de four » à l'usine de Ouarville (due au départ des communes de l'Arpajonnais) va conduire dès 2017 inéluctablement à provoquer un surcoût dans les tarifications que supportent les contribuables et à creuser encore davantage les inégalités et injustices tarifaires.

Syndicat Intercommunal
pour le Recyclage
et l'Energie par les Déchets
et Ordures Ménagères

Siège :
63 rue du Bois Chaland - 91090 LISSES
Téléphone : 01 69 74 23 50
Télécopie : 01 60 86 43 69
E.mail : contact@siredom.com
www.siredom.com

Les correspondances sont à adresser :
63 rue du Bois Chaland
Z.I - CE 2946 - LISSES
91029 EVRY



Organisme certifié ISO 14001

T.V.A : FR 36 259 101 558 000 23 - APE/NAF : 3811 Z

- Le 1^{er} acte de cette démarche d'intérêt général a été un vote à l'unanimité du protocole d'accord SIREDOM / SITREVA par le Comité syndical du SIREDOM le 19 octobre dernier en présence de M. Dominique ECHAROUX, Vice-Président du SITREVA en charge des Finances qui a présenté les enjeux du SITREVA pour les années à venir ;
- Le 2^{ème} acte sera la présentation au vote du Comité syndical du SITREVA du protocole d'accord dans les mêmes termes d'ici à la fin de l'année ;
- Le 3^{ème} acte, devrait être, à la décision des élus des trente-sept communes du SICTOM du Hurepoix, de prendre le relais pour demander, s'ils le souhaitent, la fusion des deux syndicats, SIREDOM et SICTOM du Hurepoix, pour d'une part éviter le paiement de droits de sortie (« Dime » des temps modernes) et d'autre part de disposer partout des mêmes tarifs et services (implantation dans les communes de plateformes d'apport volontaire, de bornes aériennes « nouvelle génération », maillage de déchèteries, Chantiers Jeunes, etc) et de permettre la survie des outils industriels de Ouarville et du Centre de tri de Rambouillet.

D'ores et déjà, la Communauté d'agglomération de l'Etampois Sud Essonne a, lors de son Bureau Communautaire du 19 octobre dernier, pris la décision de délibérer lors de son prochain Conseil Communautaire pour demander la fusion du SICTOM du Hurepoix, pour ses cinq communes (Chatignonville, Authon, St Escobille, Mérobert et Plessis St Benoist), avec le SIREDOM.

Comptant sur votre engagement au service de tous avec le souci de l'intérêt général que nous partageons tous et toutes, et me tenant à votre disposition pour vous rencontrer, avec le Président du SITREVA M. Benoît PETITPREZ.

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Xavier DUGOIN

